

Région Île-de-France CONTRATS DE TRAVAIL





Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS fournies par l'Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau de l'OMPL et de chacun des trois secteurs dans la région.



LARGE DOMINANCE DES CONTRATS PÉRENNES

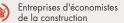
Dans tous les secteurs, le contrat à durée indéterminée est majoritaire.

Mais, par rapport à l'ensemble régional, il est sous-représenté dans le secteur cadre de vietechnique et le secteur juridique.

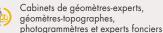


Secteur cadre de vie-technique

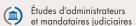












Cabinets d'avocats

Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques

Études d'huissiers de justice

Secteur santé

Cabinets dentaires

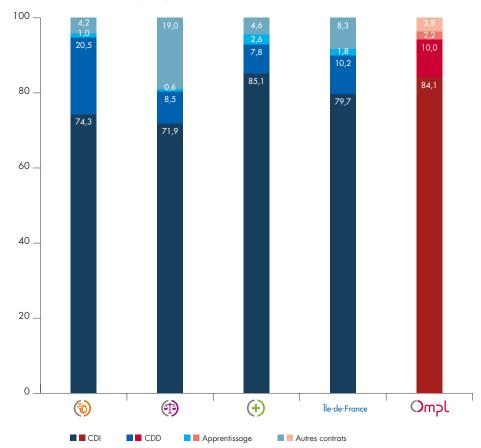
Laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers

(abinets médicaux

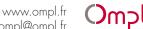
Pharmacie d'officine

Cliniques vétérinaires

Répartition des salariés par type de contrat de travail (%)



Source: Insee, DADS 2018.





CDI: CONTRAT DE RÉFÉRENCE

- Dans le secteur cadre de vie-technique, la branche des entreprises d'experts en automobile a plus souvent recours au CDI que les autres. Ce type de contrat reste néanmoins fortement représenté dans les autres branches du secteur cadre de vie-technique.
- Dans le secteur juridique, le CDI est sous-représenté dans les cabinets d'avocats. En revanche, ils mobilisent fortement d'autres contrats notamment les stages rémunérés.
- Dans le secteur santé, les CDD sont surreprésentés pour les cliniques vétérinaires et la pharmacie d'officine.

Répartition des salariés par type de contrat de travail et branche professionnelle (%)

Branches professionnelles	CDI	CDD	Apprentissage	Autres contrats
	74,3	20,5	1,0	4,2
(A)	70,7	24,3	0,4	4,6
(a)	87,9	4,5	2,2	5,4
(4)	89, <i>7</i>	6,9	1 <i>,7</i>	1,7
	87,4	5,8	4,5	2,4
্র	71,9	8,5	0,6	19,0
(83,2	8,6	ND1	8,2
(i)	68,9	8,5	0,6	22,0
<u>(*)</u>	82,4	11 <i>,7</i>	0,7	5,2
(3)	89 <i>,7</i>	6,0	0,4	3,9
(+)	85,1	7,8	2,6	4,6
(80,1	7,4	ND ¹	12,5
<u>(6)</u>	89,4	7,3	1,1	2,1
	89,2	7,3	0,2	3,3
(E)	83,7	8,0	5,9	2,4
(*)	80,9	10,9	4,1	4,0
Île-de-France	79,7	10,2	1,8	8,3
Ompl	84,1	10,0	2,2	3,8

Source: Insee, DADS 2018.



^{1 :} non déterminé pour cause de secret statistique.